

L'exercice infirmier libéral : de l'installation à la fin d'activité



Publics concernés

Infirmier Diplômé d'Etat



Pré-requis

Aucun



Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter : contact@ide-formation.org



Durées/Modalités

14H en présentiel



Délais d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 24h avant la formation

CONTEXTE ET BESOINS

L'exercice libéral attire environ **19 % des infirmiers en France**, une profession majoritairement exercée par des femmes. Cependant, s'installer en libéral représente un véritable défi, car cette activité est régie par des **règles professionnelles strictes**. Le respect du cadre législatif, réglementaire et déontologique s'avère complexe mais incontournable pour assurer la qualité des soins et la sécurité des patients.

Malgré ces contraintes, le libéral offre de nombreux avantages, notamment la possibilité de **collaborer avec d'autres professionnels de santé**, des institutions, et des établissements de soins. Toutefois, l'un des défis majeurs pour les infirmiers libéraux est de s'adapter en permanence aux nouvelles réglementations, tout en améliorant leurs pratiques pour garantir des soins de qualité en réponse aux besoins évolutifs des patients. Cela nécessite une démarche proactive en matière de qualité des soins et de gestion de l'activité.

Cette formation aborde les différentes étapes de la vie professionnelle en libéral, depuis l'installation jusqu'à la cessation d'activité (retraite, cession de fonds). Nous fournirons les clés pour gérer efficacement chaque étape, y compris **la fin d'activité**, afin de vous permettre de clôturer votre parcours professionnel dans les meilleures conditions possibles.

En outre, cette formation met l'accent sur la maîtrise des **obligations réglementaires**, en expliquant les différents modes d'exercice et les contrats associés. Les participants seront formés à la gestion des aspects essentiels tels que la prévoyance (arrêts de travail temporaires), les assurances obligatoires et facultatives, ainsi que les aspects fiscaux et comptables liés au statut de chef d'entreprise. L'objectif est d'équiper les infirmiers avec les compétences nécessaires pour gérer leur activité libérale avec autonomie et confiance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce programme repose sur une approche interactive et centrée sur la mise en pratique pour garantir un apprentissage approfondi. L'apport théorique est délivré par le biais d'explications détaillées et de démonstrations concrètes, permettant aux participants de bien s'approprier les concepts essentiels liés à l'exercice infirmier libéral. Le parcours débute par un questionnaire initial, suivi d'un brainstorming pour stimuler la réflexion collective, analyser les bonnes pratiques, et encourager la remise en question constructive dans un climat bienveillant.

Les participants seront engagés dans des ateliers en groupes pour résoudre des situations concrètes, notamment autour de cas pratiques concernant la gestion de l'activité libérale, l'installation, les obligations légales, et la fin d'activité. Des jeux de rôle et simulations permettront d'explorer divers scénarios, tels que la négociation de contrats ou la gestion d'un départ à la retraite. L'utilisation d'outils comme les mind maps, la simulation d'entretiens, ainsi que l'analyse de vidéos immersives, aidera à renforcer les compétences organisationnelles et à développer des stratégies de gestion efficaces. Les retours d'expériences entre participants viendront enrichir les échanges pour bâtir des outils de communication ciblés et adaptés aux défis du quotidien des infirmiers libéraux.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Un test de positionnement est réalisé avant le début de la formation pour évaluer les connaissances initiales des participants et cibler les besoins d'apprentissage. Chaque module inclut une évaluation formative afin de suivre la progression des apprenants et d'ajuster le contenu en fonction des résultats observés.

Le programme suit le modèle d'évaluation de Kirkpatrick pour garantir l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un questionnaire de satisfaction est proposé à la fin de chaque module pour recueillir le ressenti des participants. Par ailleurs, un questionnaire post-formation permettra de valider les acquis. Enfin, l'évolution des compétences et des comportements professionnels sera évaluée à travers des exercices pratiques basés sur des cas concrets, permettant de vérifier l'application des connaissances dans des situations réelles.

PROFIL FORMATEUR

Les formateurs sont des infirmiers libéraux expérimentés ou des experts en clinique formés en pédagogie. Ils maîtrisent l'évaluation des besoins en soins, l'élaboration de plans thérapeutiques et animent des ateliers interactifs avec des méthodes d'apprentissage actif telles que les simulations et jeux de rôle.

NOTIONS INCONTOURNABLES

1. MODALITES D'INSTALLATION & OBLIGATIONS CONVENTIONNELLES
2. DROITS DU PATIENT
3. MODES D'EXERCICE & CONTRATS
4. GESTION DE LA FISCALITE & COMPTABILITE
5. DEMARCHE PROFESSIONNELLE ENGAGEE
6. CESSATION D'ACTIVITE

OBJECTIFS

- Maîtriser toutes les spécificités de l'exercice d'activité libérale.
- Devenir acteur de son entreprise libérale
- Respecter le cadre législatif, réglementaire & déontologique.
- S'engager dans une démarche qualité.
- Développer son entreprise

PROGRAMME

1ère demi-journée – Formation – Durée = 3h	2ème demi-journée – Formation – Durée = 4h
Introduction & Présentation du programme Bilan initial à l'appui d'une étude de cas ▪ Champs d'exercice de l'exercice libéral de la profession d'infirmier : ◦ Les textes officiels de référence ◦ Les droits du patient ▪ L'entreprise libérale ▪ ◦ Modalités d'installation ◦ Obligations conventionnelles	▪ L'entreprise libérale (suite) ▫ Modes d'exercice et contrats ▫ Gestion de la fiscalité et de la comptabilité ▪ Cadre législatif, réglementaire & déontologique ▫ Rôles & missions des différentes tutelles et instances représentatives ▫ Qualité des soins et règles professionnelles

3ème demi-journée – Durée = 3h	4ème demi-journée – Durée = 4h
Cadre législatif, réglementaire & déontologique (suite) ▪ Règles liées au local professionnel Conditions de développement de l'activité ▪ Démarche professionnelle engagée ▪ Collaboration avec les autres acteurs du Secteur ▪ Cessation d'activité provisoire ou définitive	La démarche qualité ◦ Plus-value de la démarche qualité ◦ Dispositifs de formation professionnelle Évaluation des acquis